

TAHIRY



SERASERAN'NY TAHIRIMBOLAM-PANJAKANA
Bulletin mensuel d'information et de liaison de la Direction Générale du Trésor



INVITÉ DE L'ÉCONOMIE

Gilles LE GOFF ANDRIAMIANDRA
Les opportunités existent.
À nous de les saisir !

AVIS D'EXPERT

Pr RAOELINA
ANDRIAMBOLOLONA

APOSTROPHE

Air Madagascar
Que tous s'engagent !

© TAO ANDRIAMARVELO

sommaire

03

LE MESSAGE

Cum grano salis

04

TSIAHY

Sandan'ny vola malagasy
Saroitra ny manarina ny tsy fahaiza-mitantana

05

CHRONIQUE

Pour une réelle avancée
en matière de contrôle des finances publiques

08

VAHININTSIKA

Jean Paul RAKOTOMANANA, Jamba
Tsy misy olona
tokony ho vesatra eo amin'ny fiaraha-monina

ACTUALITES

09

TG Sambava : Miezaka manatratra ny fanamby dimy

PP Besalampy : Efa mandeha ny *panneaux solaires*

DOF: Présentation de la nouvelle loi

13

Relation avec les bailleurs de fonds:

La balle est dans notre camp

18

Fifaninanana ara-panatanjahantena :

Tsy tongatonga ho azy ny fahombiazana

INVITE DE L'ECONOMIE

10

Gilles LE GOFF ANDRIAMIANDRA

Président du Comité de prise de décision de Cap Export

APOSTROPHE

12

Gestion de la trésorerie :

Le Trésor Public continue sa lutte

Air Madagascar : Que tous s'engagent

13

Le Trésor Public :

Pour le redressement de la KRAOMA

Gestion de la SIRANALA :

Le Trésor Public bafoué dans ses attributions

AVIS D'EXPERT

17

Professeur RAOELINA ANDRIAMBOLOLONA,

Directeur Général

de l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires

IZAHO SY NY ASAKO

17

Henri RARIVOARISON ,

Réalisateur Adjoint de Classe Exceptionnelle



06

ETRE
Celui qui marie les valeurs publiques



09

ACTUALITE
PP Midongy Atsimo :
Nahazo trano vaovao



14

REPORTAGE
EMIRATS ARABES UNIS:
LES CLES D'UNE REUSSITE ECONOMIQUE



TAHIRY

Bulletin mensuel d'information et de liaison
de la Direction Générale du Trésor

Directeur de Publication :
Orlando ROBIMANANA

Rédacteur en Chef : Landy
ANDRIAMIALIZAFY

Rédacteur en Chef Adjoint : Voasary Ravo
RAONIZAFINARIVO

Comité de Rédaction :
Andry RAKOTOARIMANANA;
Haingotiana RAHANIRAKA;
Haingotiana RAJEMISA;
Hajaina ANDRIAMBOLOLONA;
Hanitra ANDRIANIRINA;
Harivelo TSIMILAZA;
Herinjaka RABENAIVO;
HERY Mann Charles;

José RAJOELISON;
Mbolatiana RAMAMONJISOA;
Naomi RAVONIRINA;
Oniniaina RAKOTONINDRINA;
Ony RABENANTOANDRO;
Rivolala RANDRIANARIFIDY;
Sandrine PARAINA;
Soamialy RAFIRINGA
Solofo RAKOTOMAVO;
Solonirina
RASOLOFOARIMANANA;
Tojo Hasina RAKOTOSALAMA;
Yves RAKOTO;
Zoely RAKOTONINDRAINY

Infographistes/P.A.O. :
iAko M. RANDRIANARIVELO;
Mparany RAMANANARIVO

Le message

*Cum grano salis**



Contre les ondes négatives. Dénonciation des pratiques malsaines et encouragement des bonnes pratiques. Voilà plus de cinq ans déjà que le Trésor Public s'y met. Non pas qu'il se vante d'être un laboratoire de la vérité en matière d'exécution des budgets publics, ni d'être le sage, au sens d'Aristote et d'oser ainsi dire que son action est la norme. Il s'efforce tout simplement, après avoir présenté, analysé et exploité les faits, d'apporter son grain de sel au nom de la bonne gouvernance. Le silence aurait été une irresponsabilité, une lâcheté qui risque de porter préjudice à la Nation.

Purification de l'aura. Les faits sont présentés, analysés, exploités... et confirmés. Le Trésor Public n'a jamais cessé de partager ses analyses et d'émettre ses constats au vu des données financières publiques. A l'issue de ces analyses, il a martelé maintes fois l'impérativité de la prise de conscience de tout un chacun dans la sphère des finances publiques depuis son niveau le plus fin – comportement des utilisateurs de l'argent public et des agents de l'Etat – au niveau le plus général – comportement des citoyens.

Du sel. Le premier devoir est le respect de la législation en vigueur. Généralement, les dossiers présentés pour paiement sont conformes aux lois et règlements régissant l'exécution des dépenses publiques. D'ailleurs, aucun paiement n'est possible en cas de défaut de conformité aux textes. Mais réellement, dans quelles conditions ont été «montés» ces dossiers ? Quid de la concurrence libre et sincère. Quid des prix par rapport à ceux affichés sur les marchés. Nombreuses sont les questions que le comptable peut se poser pour chaque opération. Des questions dont les réponses sont... mitigées.

Encore du sel. Qui ignore que chaque organisme public – ou plutôt chaque ordonnateur secondaire – (les professionnels du domaine des finances publiques comprennent) a son fournisseur habituel, ses candidats à la concurrence habituels même s'il s'agit d'un appel public à la concurrence par voie ouverte? «Les fournisseurs n'ont pas confiance en l'Etat», «Seuls trois fournisseurs ont manifesté la volonté de travailler avec l'Etat». Telles sont les explications habituelles fournies au Trésor Public. Le comptable n'a rien à redire puisque le nombre minimum d'offres exigé par les textes réglementaires est de trois pour les passations de commande publique.

Toujours du sel. Les budgets sont exécutés tels qu'ils sont autorisés par le parlement. Certes, notre parlement a donné son approbation. Par ailleurs, émettre une objection sur la mobilisation d'une ligne inscrite au crédit d'un organisme public – même d'une seule ligne – revient à violer la loi : l'appréciation de l'opportunité de la dépense est du ressort des ordonnateurs. Mais, dans le cadre d'un budget de programmes, n'y-a-t-il pas lieu de mobiliser toutes les ressources pour assurer la réalisation de «...l'ensemble d'activités aussi homogènes que possible pour transformer une combinaison cohérente de moyens en résultats attendus...»? Les moyens ne sont pas seulement les CCAL et les indemnités de mission ! Halte à la prééminence de l'accessoire sur le principal !

Imbe daodo

▲ Imbe DAODO
TG Antsirana

(*) Avec un peu de sel.

édito

Le «tout» et le «moi»

Sacrifice. Un renoncement volontairement imposé à soi-même en vue d'un intérêt supérieur. Renoncement guidé par la reconnaissance de l'appartenance à un «tout» qui doit primer sur le «moi» qui n'en constitue qu'une partie. Se sacrifier est un choix. Il exige un fort sentiment d'appartenance, un réel désir de voir le «tout» dans une situation meilleure.

Audace. Une qualité de l'âme. Qualité qui incite à prendre des risques pour réussir une entreprise difficile voire impossible. L'audace est contre les idées reçues. C'est le «moi» qui dit non quand le «tout» dit oui. L'audacieux veut prouver au «tout» que le «moi» peut aussi apporter sa part de briques au développement, même s'il est considéré comme étant le faible du système.

Dans le milieu où ils évoluent, tous les citoyens ne sont pas dotés de la même faculté, ne disposent pas des mêmes pouvoirs et ne possèdent pas les mêmes compétences. Mais chacun, à sa manière, est maître de ce qu'il possède. Personne ne doit toutefois oublier que ses gestes, ses paroles, ses actions - guidés par le sacrifice ou par l'audace - ont toujours un impact sur ses proches, sur son entourage, sur sa communauté et sur sa nation. Mais penser aux conséquences de nos actions n'apparaît pas évident. Ce qu'on croit être le bien peut semer le mal autour et ce qu'on croit être le mal peut apporter le bien aux autres. Concilier le «moi» et le «tout» n'est pas toujours chose facile.

Avec un peu de citoyenneté, le sacrifice et l'audace ne demanderont aucun effort. La citoyenneté est une attitude, un état d'esprit, la conviction émotionnelle que le tout est plus grand que la partie et que la partie doit éprouver de la fierté à se sacrifier pour que le tout survive.

▲ Landy ANDRIAMIALIZAFY

tsiahy

Sandan'ny vola Malagasy: Saroitra ny manarina ny vokatry ny tsy fahaiza-mitantana

Fizarana 48

Nanomboka tamin'ny taona 1994 no nampiharana ny fihevahevan'ny sandambola (*système de changes flottants*) teto Madagasikara ary mbola mitohy izany hatramin'izao.



Taratry ny fitotongan'ny sandambola malagasy ny fanontana 5 000 ariary tokana voalohany tamin'ny taona 1992



Ankoatra ny dôlara amerikana dia vola vahiny natao maridrefy (*monnaie pivot*) hatrany ny franc français

Tokony ho nomena vahana ny fanondranana entana

Ny lalanan'ny tolotra sy ny tinady no nametra ny vidin'ny vola vahiny teto Madagasikara nanomboka tamin'ny fampiharana ny fihevahevan'ny sandambola. 1 020 ariary ny iray dôlara tamin'ny taona 1997.

Araka ny lalanan'ny haitoekarena dia tokony hahatonga ny firenena iray ho afa-mifaninana kokoa eo amin'ny tsendra iraisam-pirenena ny fihenana'ny sandambola raha toa izy ka mpanondrana entana. Ny firenena aziatika – Sina sy Japana – ohatra dia nametraka ny fepetra rehetra hampiroboroboana ny fanondranana entana (*exportations*) ka isan'izany ny fampihenana ny sandambolany. Teto Madagasikara kosa, tsy nisy mihitsy fepetra noraisina mba hampitomboana ny vokatry fanondrana kanefa niroso tamin'ny fihevahevan'ny sandambola ny firenena. Araka ny tarehimarika navoakan'ny Banky Foiben'i Madagasikara sy ny Minisiteran'ny Varotra dia nitentina 383,3 tapitrisa DTS ny sandan'ny entana naondran'i Madagasikara tamin'ny taona 1999. Zara raha nitombo ho 425,79 tapitrisa DTS kosa izany tamin'ny taona 2000.

«Tokony ho nahazoana tombony io fihevahevan'ny sandambola Malagasy io raha voafehy tsara» hoy ireo tekisiana ao amin'ny Banky Foiben'i Madagasikara. Volana vitsivitsy ihany anefa no voafehy io fepetra noraisina io, araka ny fanambaran'izy ireo ihany.

Tsy nahomby ireo fepetra ara-toekarena noraisina

Fepetra ara-toekarena nampitombo ny fanafarana entana no noraisina. Ohatra iray tamin'izany ny fanafarana ny haba tamin'ny entana sasantsasany fanafatra tamin'ny taona 2005. Vokatry'izany dia nitombo be ny filana vola vahiny teto amintsika. Nanampy trotraka izany koa ny fanararaotana sy ny kajikajy hampanan-karena sy hahazoana tombony amin'ny fifanakalozana vola vahiny (*spéculation*). Nihoatra ny 2 000 ariary ny sandan'ny dôlara amerikana tamin'ny taona 2005. Nihena ny vokatry naondran'i Madagasikara tany ivelany tamin'izany fotoana izany. Nahatratra 647,83 tapitrisa DTS ny tontalim-bidin'ireo entana naondrana any ivelany tamin'ny taona 2005. Nihena ho 571,66 tapitrisa DTS kosa izany tamin'ny taona 2006, araka ny tarehimarika navoakan'ny Banky Foiben'i Madagasikara sy ny Minisiteran'ny Varotra ihany.

Marihina fa tamin'ny taona 2005 no nanombohana nandraisana ny Ariary ho refy fototry ny vola malagasy (*Unité monétaire*) raha ny franc malgache no nanan-kery teto Madagasikara hatramin'ny 1 jolay 1963.

Mbola mitohy hatramin'izao ny fihevahevan'ny sandambola Malagasy ary nahatratra 2 206 ariary ny iray dôlara amerikana tamin'ny taona 2013.

Fefy farany (*dernier rempart*) hatrany ny Tahirimbolam-panjakana

Nandritra ny vanim-potoana nifandimby teo amin'ny firenena dia nanana ny anjara toerany hatrany teo amin'ny sehatry ny fifanakalozana vola vahiny ny Tahirimbolam-panjakana. Nohamafisina ny andraikiny teo amin'ny lafiny fitantanambola sy ny toekarena. Mbola mijoro sy miasa eto anivon'ny Tahirimbolam-panjakana hatramin'izao ny sampandraharaha miandraikitra ny fanaraha-maso ny fifanakalozana vola vahiny sy ny fampodiana vola vahiny avy amin'ireo mpandraharaha manondrana entana. Anisan'ny angady nananana sy vy nahitana ny fahamarinan-toeran'ny sandambola Malagasy nandritra ny kirizy hatramin'ny 2009 ny Tahirimbolam-panjakana sy ny Banky Foiben'i Madagasikara. Ny fahaiza-mitantana nandritra izay dimy taona izay no nahafahana nifehy ny sandambola ho marintoezana. Tsy niova firy ny sandambola Malagasy raha ampitahaina amin'ny dôlara amerikana satria 1 955 ariary izany tamin'ny taona 2009. 2 206 ariary kosa izany tamin'ny taona 2013. Na dia nisy aza ireo ezaka nitazonana ny sandambola ho marintoezana dia tsy vita ao anatin'ny dimy taona ny fanarenana ny lesoka sy ny takaitra vokatry ny tsy fahaiza-mitantana. Isan'izay ny tsy maintsy ivarotana ny vola vahiny eo amin'ny tsendra (*obligation de cession de devises*) araka ny didim-pitondrana laharana 26612/2014-MFB/SG/DGT/DOF/SSOC.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY

8^{ème}

COLLOQUE ANNUEL DE L'AIST

Antananarivo du 10 au 13 Novembre 2014

WWW.AISTANTANANARIVO2014.MG

Les services du Trésor
pour une meilleure gouvernance financière -
La normalisation comptable

Une trentaine de pays sera présente
à Antananarivo

chronique



© Hermilaina RAMANANTSOA

Pour une réelle avancée en matière de contrôle des finances publiques

Un grand pas vers la bonne gouvernance. Par l'adoption de la Loi 2004-007 portant Loi Organique sur les Lois des Finances (LOLF) en 2004, Madagascar a officiellement abandonné le budget de moyens pour s'engager sur la voie du budget de programmes. Mais 10 ans après, il faut admettre que les résultats escomptés n'ont pas été atteints.

Le volet contrôle n'a pas suivi la réforme. Les organes de contrôle, insignifiants en nombre par rapport aux entités à contrôler, exercent toujours les mêmes contrôles qu'il y a 10 ans et effectuent tous les mêmes types de contrôles de régularité. Le contexte exige une approche différente ! Dans le cadre du budget de programmes, chaque organisme public doit définir des indicateurs de performance lors de l'élaboration de la loi des finances ou du budget afin de permettre l'évaluation de l'atteinte des objectifs, de juger de la cohérence des moyens avec les objectifs et de vérifier la conformité des objectifs aux vocations de l'entité.

Mais aucun organe n'intervient dans l'appréciation ni de leur pertinence et de leur réalisme, ni de leurs impacts sur le développement, ni de leur cohérence par rapport aux ressources mobilisables.

L'on a l'habitude d'évoquer l'insuffisance des ressources lorsque les objectifs ne sont pas atteints. Mais les ressources ont-elles vraiment été insuffisantes ou est-ce que ce sont les indicateurs qui ont été trop ambitieux? Ont-elles été affectées à des dépenses qui ne contribuent pas à l'atteinte des objectifs? Il n'est pas rare que 80% des dépenses des organismes publics soient consacrées aux salaires, aux indemnités et autres avantages : certains services publics optent pour le mandatement de CCAL au lieu des dépenses de vacances, d'autres nagent dans les dépenses de CCAL et d'indemnités de missions alors qu'ils n'ont même pas vocation à faire des tournées.

Comme la LOLF ne prévoit aucun document relatif à la performance parmi ceux qui doivent être présentés avec la loi de règlement, les parlementaires ne songent point à contrôler la performance de l'Administration malgré l'existence d'un document y afférent élaboré par l'exécutif, rendant ainsi le contrôle du Parlement moins efficace. Le vote n'est plus qu'une formalité sans

aucune sanction pour les responsables adeptes des irrégularités puisque non seulement la loi de règlement accuse un retard de plus de deux ans mais le contrôle de l'efficacité de l'utilisation des deniers publics est inexistant.

Alors que certains points ne sont pas du tout contrôlés l'on se penche généralement sur le respect de l'autorisation donnée par la Loi des Finances ou par le budget et le respect des textes législatifs et réglementaires régissant l'opération. Du temps perdu car le stade des irrégularités «primaires» a été dépassé depuis longtemps. Les détrousseurs de grande école respectent les crédits ouverts, ils produisent des pièces justificatives «régulières» - choses faciles dans les pays en voie de développement, condition *sine qua non* du paiement des dépenses publiques. Mais qu'en est-il de la moralité des prix? La surfacturation ne constitue pas un motif de rejet étant donné que les textes n'octroient pas cette faculté aux comptables publics. Les détrousseurs le savent et en profitent. Il en est de même pour les dépenses fictives. En effet, lorsque les comptables publics constatent sur place qu'il n'y a aucun service fait, l'article 41 du décret 2005-003 leur confère la possibilité de suspendre le paiement pour inexactitude de certification de service fait. Cette mesure est très limitée car l'article 9 du même décret prévoit que l'ordonnateur peut par la suite opérer une réquisition de paiement. Seule la responsabilité du comptable est dégagée mais cela ne contribue pas à la protection des deniers publics et n'éradique pas, voire favorise les gaspillages en tout genre.

Les failles dans le système de contrôle de la gestion des fonds publics sont aussi claires que l'eau de roche. Les surfacturations, les dépenses fictives et l'utilisation des ressources à des dépenses non productives sont les principales irrégularités dans la gestion des fonds publics d'aujourd'hui. Ces irrégularités sont possibles faute de textes réglementaires et faute de coordination entre les organes de contrôle. La notion d'exécution et de régularité doit être dépassée. Place à la considération de la notion d'efficacité des services faits, d'efficacité et d'efficience.

Ne pouvant rester de marbre devant les irrégularités dont il est témoin, le Trésor Public a essayé d'apporter sa part d'eau au moulin par l'adoption de la loi relative aux infractions financières. Il ne veut plus se limiter au contrôle qui consiste uniquement à engager la responsabilité des comptables publics mais à sanctionner tous ceux qui sont impliqués dans les infractions, entraînant le gaspillage des deniers publics. La mise en place prochaine du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière apportera un nouveau souffle dans le système de contrôle des finances publiques. Il permettra de sanctionner les divers

abus en matière de finances publiques pour ne citer que les marchés à prix abusifs ou les travaux n'ayant aucune relation avec la vocation de l'organisme. Mais, limités dans ses moyens, ces organes ne pourront jamais se vanter de pouvoir couvrir toutes les entités concernées par les irrégularités dans la gestion des deniers publics.

Que tout le monde se rende compte que c'est la coordination et la synergie des actions qui sont nécessaires. Pour cela, il faut redéfinir les rôles et missions de chaque organe de contrôle afin que cesse les contrôles redondants qui n'apportent aucun impact sur le développement. Ne serait-il pas mieux de renforcer les contrôles *a posteriori* en vue de détecter et de sanctionner les gaspillages? Le Trésor Public peut collaborer avec tous les organes de contrôle en mettant à leur disposition les dépenses suspectes qui leur sont soumises pour paiement et qui requièrent des contrôles sur place de matérialité des services faits.

Que l'Etat accorde aux organes de contrôle des moyens matériels, humains et financiers afin qu'ils puissent réaliser leurs missions. L'adoption des textes leur permettant d'exercer leurs rôles et la mise en place d'une mercuriale des prix sont aussi primordiales. A cet effet, le contrôle de la moralité des prix doit être exercé avant l'engagement même de la dépense et non pas au moment du contrôle avant paiement; où les prestataires ont déjà exécuté le service.

Que les organes de contrôle jouent leurs rôles en optimisant les moyens mis à leur disposition par la multiplication des nombres de contrôle effectués et que les investigations soient menées à termes en vue de la prise et l'effectivité de sanctions adéquates. Dans les pays développés, l'évaluation de la performance est confiée à un organe bien déterminé. Pour ne citer que la France, les contrôles et les évaluations portent sur la régularité (l'argent public est-il utilisé conformément aux règles en vigueur), sur l'efficience et sur l'économie (les résultats constatés sont-ils proportionnels aux moyens mis en œuvre) et sur l'efficacité (les résultats constatés correspondent-ils aux objectifs poursuivis). Des recommandations sont par la suite formulées et des solutions concrètes sont proposées pour remédier aux gaspillages et pour faire progresser la gestion des services publics au meilleur coût.

Seule la coordination des actions peut remédier aux failles dans le système de contrôle de gestion des finances publiques, sinon, les dépenses publiques ne contribueront qu'aux intérêts personnels de certains véreux et auront peu d'impact sur le développement du pays.



La notion est complexe. Les valeurs publiques sont des instruments dont les valeurs – mentionnées sur le papier – sont fondées sur la confiance accordée par le public envers l'organisme public émetteur. Elles sont des moyens de paiement de biens - les CCAL - ou permettent de jouir de certains droits - les tickets communaux.

Pour pouvoir payer le carburant et les lubrifiants dans le cadre de sa fonction ou de sa mission, l'agent de l'organisme public utilise des chèques – les CCAL – revêtus de la signature du dépositaire comptable (responsable de la gestion des valeurs) du service bénéficiaire.

Outre les différents impôts, les textes législatifs et réglementaires prévoient des recettes pour les collectivités décentralisées. Ces recettes sont générées par la vente de places sur les marchés, la vente de droit d'abattage des animaux destinés à la consommation, la vente de vignettes pour les bicyclettes, pour les pousse-pousse et les cyclo-pousses, pour les motos et les charrettes, la vente de droit de stationnement... Pour pouvoir récolter ces dus, les collectivités «vendent des papiers» estampillés et paraphés par le Trésor Public.

Ces papiers - les valeurs publiques - sont gardés, conservés et gérés par le Trésor.

Le Trésor Public est le responsable de la sécurisation des valeurs publiques

Toutes les valeurs publiques sont déposées à titre obligatoire auprès des postes comptables du Trésor Public. Les utilisateurs – services publics divers, y compris les Collectivités Territoriales Décentralisées – doivent s'approvisionner auprès du Trésor Public selon leurs besoins.

Seule l'Imprimerie Nationale reçoit les commandes de valeurs, les édite et les livre à l'entité ayant émis le bon de commande.

Seule l'Imprimerie Nationale connaît les caractéristiques techniques des valeurs publiques



Le Trésor Public gère des valeurs publiques

Dès leur entrée au Trésor Public, les «papiers» acquièrent une valeur. En effet, cette opération d'entrée donne lieu à une comptabilisation. Il en est de même pour la sortie des valeurs, lorsque les services utilisateurs les retirent.

A l'instar de toutes les dépenses publiques, un service utilisateur de CCAL ne peut en



Les régisseurs et les percepteurs agissent pour le compte du Trésor Public



Le Trésor Public est la seule entité habilitée à manier les valeurs publiques. Cependant, un régisseur de recettes, agent de la collectivité territoriale décentralisée bénéficiaire desdites recettes, est nommé pour en assurer la collecte. Il est responsable aux yeux du Trésor Public. Par ailleurs, en raison de la multiplicité des types de recettes autorisées par la loi, des percepteurs de recettes sont chargés de percevoir directement l'argent des redevables. Ils ont par la suite la charge de verser l'argent auprès du régisseur, qui, à son tour verse les recettes au Trésor Public.

Le Trésor Public assure la garde et la conservation des valeurs publiques



Sur demande des postes comptables du Trésor Public selon les besoins des services usagers, le dépositaire comptable central envoie les CCAL à leur niveau.



Pour les valeurs communales, à la livraison, la commune doit «verser» ces valeurs auprès de son comptable - le Trésor Public - chargé de sa gestion budgétaire et financière.



C'est une mission naturelle du Trésor Public.

Au même titre que pour les fonds publics, le comptable public est responsable personnellement et pécuniairement des valeurs qu'il détient. Si ces valeurs subissent des préjudices, le comptable public est tenu de réparer (rembourser) sur ses biens personnels. C'est la raison pour laquelle les valeurs fiduciaires sont scrupuleusement gardées dans les locaux du Trésor Public et ce dernier affiche une rigueur sans pareil dans leur gestion et dans le contrôle les concernant.

mandater (retirer) que dans la limite de son crédit ouvert (autorisation budgétaire).

Pour les valeurs communales, le régisseur se présente auprès du comptable public muni d'un ordre de sortie où sont détaillés les types de valeurs à retirer. Le régisseur a l'obligation de verser les

recettes issues de ces valeurs au Trésor Public. Ce sont les ressources propres de la commune, ressources qui doivent couvrir toutes les dépenses prévues dans le budget. Les valeurs communales sont le premier pourvoyeur de recettes d'une commune. Cette «fonction» confère aux valeurs leur plus grande importance.



Les CCAL sont délivrés aux utilisateurs par le Trésor Public au vu de la régularité des dossiers de sortie de CCAL qui lui sont parvenus.

Une fois utilisés par les bénéficiaires, les opérateurs pétroliers remettent les CCAL au Trésor Public pour paiement. Le processus est constitué d'une série de contrôles qui mobilise toute une équipe avec l'Imprimerie Nationale, garant de l'authenticité - au sens technique du terme - des valeurs.

Les tickets communaux sont estampillés et paraphés par le Trésor Public. C'est ce qui leur confère leur valeur et garantit leur authenticité. Une fois retirées auprès du Trésor Public, les valeurs communales sont «vendues» aux redevables. Les régisseurs remettent ensuite au comptable les recettes issues de la «vente» de ces valeurs pour qu'il les enregistre dans la comptabilité de la collectivité au titre des recettes propres.

Les régisseurs ont l'obligation d'établir un procès-verbal des tickets non vendus. Le comptable compare ces PV avec sa gestion - les sorties et les versements. Au cas où des différences sont constatées, le régisseur doit rembourser le manque à gagner.



vahinintsika

Jean Paul RAKOTOMANANA, Jamba

«Tsy misy olona tokony ho vesatra
eo amin'ny fiaraha-monina»



Ohatra amin'ny herimpo i Jean Paul RAKOTOMANANA. Nahita tsara izy hatramin'ny fahasivy taonany saingy lasa jamba izy noho ny aretina nanjo azy. Ny ila masony no voa voalohany. Voa koa ny masony iray avy eo ary niafara amin'ny fahajambana tanteraka mihitsy izany. Manam-bady ary manan-janaka mianadahy i Jean Paul kanefa dia ny tarehin'ny mamany irery ihany no mba tadidiny. Tsy nahakivy azy ny fahavoazany fa nikiry sy nioitra hatrany ny lehilahy. Vokany, tafiditra ho mpiasam-panjakana izy 20 taona lasa izay. Ny fahatsiarovany, ny fiainany, ny sedra nolalovany, ny fanantenany...

Gazety TAHIRY : Misy fahatsiarovana ny zavatra hitanao taloha ve ?

Jean Paul RAKOTOMANANA: Ny zavaboahary isaky ny mitsangatsangana tany ambanivohitra teo amin'ilay tendrombohitra antsoina hoe Ankaramaso sy ny hakanton'ny Rovani Manjakamiadana sy ny manodidina azy raha tazanina avy eny no tena tsaroako. Ireo karazandoko rehetra ihany koa dia tsy mba afaka ato an-tsaiko.

GT : Ahoana no niainanao ilay dona lehibe nihatra tamin'ny ?

JPR: Sarotra sy mafy ary tena kivy mihitsy ny tena tamin'izany fotoana izany. Rehefa niaraka tamin'ny namana jamba mitovy amin'ny tena anefa dia nahery fo ihany ka nivaha tsikelikely ny olana.

GT : Inona no nataonao ?

JPR: Nianatra tany amin'ny sekolin'ny jamba tany Antsirabe aho ary niasa tamin'ny fikambanana iray miahly ireo olona tsy mahita. Nanaraka fampiofanana maro sy fianarana asa aho. Efa *standardiste* nandritra ny telo taona. Taty aoriana dia nisokatra ny sampandraharaha miahly ireo manana fahasembanana teto anivon'ny Ministeran'ny Mponina. Lasa mpanentana ireo ankizy manana fahasembanana hiditra anaty fikambanana tao indray aho. Ankehitriny kosa dia sady miasa ao ihany aho no mampianatra ireo olona manana fahasembanana eny Ampandrianomby.

GT : Aminao, sakana amin'ny fandrosoana ara-piainana ve ny fahasembanana amin'ny ankapobeny ary ny fahajambana manokana ?

JPR: Efa lahatra io. Tsy tokony ho sakana mihitsy ny fahasembanana satria misy foana ny azo atao. Ny fisiana sy ny fahavelomana dia efa zava-dehibe. Raha izaho manokana dia niezaka hatrany ny hifandray tamin'ny mpiara-miasa amiko. Ny mamaky taratasy na ireo karazana

lahatsoratra fahita andavanandro no olana ho anay jamba saingy noho ny fandrosoan'ny teknolojia dia lahatsoratra maro no azonay vakina amin'ny alalan'ny CD. Mampitombo ny fahafahana izany. Ny asa ao an-tokantrano indray dia azon'ny jamba atao avokoa. Izaho dia sady afaka mahandro sakafo, maka rano, miantseana... Izany dia ahafahako milaza fa tsy voatery ho enta-mavesatra ho an'ny fiaraha-monina velively ny sembana.

« Nanao baolina ny jamba »

GT : Mety hanana anjara toerana amin'ny fampandrosoana ny firenena ve ny sembana ?

JPR: Tokony hanana mihitsy saingy tsy mbola izany no miseho eto amintsika satria mbola vato misakana ny toetsain'ny maro izay manilikilika ny sembana. Tsy vitsy amin'ireo tomponandraikitra isan-tsokajiny no mbola mihevitra fa tsy mahavita na inona na inona izahay. Amiko dia tokony hanana anjara toerana amin'ny fanaovana politika koa ny sembana mba hanova ny politikan'ny mpitondra Fanjakana. Ny azonay atao dia ny miezaka mba tsy ho enta-mavesatra ho an'ny fiaraha-monina. Izahay koa dia manana tombony satria miasa haingana be ny sainay ary ho anay jamba dia ny maso ihany no tsy mahita fa raha ny fitadidiana kosa dia maranitra. Manana tombony ihany koa izahay amin'ny retsi-pamantarana hafa - ny orona, ny sofina, ny fitsapana... Izaho dia mahatadidy laharan-telefaonina 200.

GT : Azonao atao ohatra ve ny fiainanao ?

JPR: Raha vao nanomboka niasa tamin'ny Fanjakana aho dia tsaroako ho gagagaga tokoa ny ankamaroan'ny mpiara-miasa. Talohan'izany dia ny nitady ny fomba rehetra hidirana miasa no nataoko. Tsy nifidy asa mihitsy aho. Efa nifofotra nively vy aho, efa niompy akoho

manatody lava, efa niasa alina nanampy ny mpamily fiarakaretsaka... Tsy mety amiko ny hoe hipetraka fotsiny dia misy manipy vola. Niezaka aho mba hahatsara ny fiainan-tokantrano.

GT : Inona no tanjonao ?

JPR: Ny tanjoko dia ny handresy lahatra ireo jamba namana mba tsy hipetrapetraka fotsiny. Entaniko foana izy ireo mba hiezaka tsy ho kivy amin'ny fiainana. Izay rehetra azo atao dia tokony hatao. Rehefa hitan'ny olona manao zavatra mantsy dia hanampy ho azy izy ireny. Mifanohitra amin'izany : raha mipetraka fotsiny ao an-trano kosa dia mety tsy ho hitan'ny olona akory na ny fisiana aza. Ny fitadiavana asa no olana lehibe ho an'ireo manana fahasembanana. Taorian'ny nahatafidirako niasa tamin'ny Fanjakana dia jamba iray monja (mpampianatra ekonomia) no tafiditra miara-miasa amiko. Jamba telo hafa no miasa any amin'ny sehatra tsy miankina. Ny ambiny dia miompy, mamboly, manao asan-tanana...Olana iraisan'izy rehetra ny fitadiavana lalam-barotra hamarotana ireo vokatra sy asa tanana.

▲ Yves RAKOTO

15 oktobra :

Andro iraisam-pirenena ho an'ny tehina fotsy

Ho fanamarihana ny andro iraisam-pirenena ho an'ny tehina fotsy dia nanomana hetsika maro sy fiamboly (lalao baolina kitra, domy, fifaninanana mihira...) ny fikambanan'ny jamba. Tamin'ity voalohany dia jamba enina mizara ekipa roa no nifanandrina. Nasiana lakolosy ny baolina mba hampizotra tsara ny lalao.

Manodidina ny 170 000 ny isan'ny olona jamba sy manana olana amin'ny maso manerana ny Nosy. Tafiditra anatin'izany ireo zokiolona. Miisa fito kosa ny sekoly afaka manome fiofanana. Manodidina ny 3 000 ny isan'ny jamba nanaraka fiofanana, mahay manoratra sy mamaky *braille*. 23 eo ho eo ny fikambanana manerana ny Nosy, mivondrona anaty Federasiona iray.

actualités

PP Midongy Atsimo : Nahazo trano vaovao



Tafiditra ao anatin'ny politikan' ny Ministeran'ny Fitantanam-bola sy ny Tetibola ny fanakaikkezana kokoa ny vahoaka ka anisan' ny fanatontosana izany ny fanorenana fotodrafitrasa any amin'ny toerana tena saro-dalana. Fanatanterahana ny fanambin'ny Tahirimbolam-panjakana rahateo ny fiarovana ny volam-bahoaka sy ny fanatsarana ny tontolo iasan'ireo mpiasa ary ny fanatsarana ny asa omena ny manan-draharaha, ary anisan'ny laharam-pahamehana ny any amin'ny faritra mena toy ny any Midongy Atsimo.

50 taona no nampiantranoan'ny Distrika ny Tahirimbolam-panjakana tao Midongy Atsimo. Nahavita trano izy amin'izao fotoana izao ary notokanana ny 01 ôktôbra 2014 teo ny trano vaovaon'ny *Perception Principale*. Faritra anisan'ny tena saro-dalana i Midongy Atsimo satria na dia 94 km monja aza no elanelany amin'i Vangaindrano dia valo ka hatramin'ny 10 ora no analana azy amin'ny fotoanan'ny main-tany.

Mpampianatra FRAM 125, mpiasam-panjakana 188, mpandray fisotroan-dronono 72 ary ny kaominina Midongy atsimo no manan-draharaha ao amin'ny PP Midongy Atsimo. Naneho ny fahafahampony ny mpiasa dimy ao an-toerana izay tarihin'i Nicolas Razakatsara, *Percepteur Principal* ary nanome toky fa tsy hitandro hasasarana amin'ny fanomezana fahafahampo ireo manan-draharaha rehetra ao aminy.



Hahazo trano vaovao tsy ho ela ihany koa ny *Perceptions Principales* Bekily sy Tsihombe. Amin'ny taona 2015 kosa no hahazo ny anjarany ny *Perception Principale* Befotaka, izay 40 km miala an'i Midongy Atsimo.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY

TG Sambava : Miezaka manatratra ny fanamby dimy



Fiarovana ny volam-bahoaka. Fanatsarana ny kalitaon'ny asa atolotra ireo manan-draharaha. Fanatsarana ny tontolo iainan'ny mpiasan'ny Tahirimbolam-panjakana. Isan'ny fanamby napetraky ny Tahirimbolam-panjakana ireo. Ny fiezahana hahatratra ireo no isan'ny anton'ny fampiofanana nomena ireo *agents contractuels* miisa ao amin'ny *Trésorerie Générale* (TG) Sambava sy ao amin'ny *Perception Principale* Andapa nanomboka tamin'ny 15 ka hatramin'ny 19 septambra 2014. Miisa dimy ireo mpiofana ary i Hervé Vivien RANDRIANAMPY, *Trésorier Général* no nampiofana.

Mba tsy ho lasa fahazarana fotsiny ny fanatanterahana ny asa.

Ny mpiasa mahay tsara ny asany dia afaka

manome fahafaham-po ireo manan-draharaha ary mazoto amin'ny asa ampanaovina azy. Rehefa miisa any amin'ny *poste comptable* dia ny fanaovana ny soratra araka ny haitoebola no lehibe indrindra amin'ny asa, ary tsy mahazo mandiso mihitsy amin'izany.

Ny fampidiram-bolam-panjakana sy ny famoaham-bolam-panjakana izay nizara ho lohahevitra roa amin'ny folo – hatrany amin'ny famolavolana ireo lalànan'ny tetibola (*loi des finances*) ka hatrany amin'ny fitsarana ireo taratasy fanamarinana ny famoaham-bolam-panjakana izay dingana tsy azo ihodivirana eo amin'ny fitantanana ny volam-bahoaka – ny fiofanana. Ny fahaizana mifehy ny fandehan'ny raharaha (*procédures*) sy kaonty ary ny antontan-taratasy entina manamarina ny fampidirana sy famoaham-bolam-bahoaka tokoa dia isan'ny fiarovana ny vola tsy ho verivery fotsiny.

Ny fiofanana toy izao dia mahatonga ny mpiasa tsirairay ho tomponandraikitra tanteraka amin'ny asany – satria fantany ny ataony – ka miteraka fandrosoana eo amin'ny maha olona ary ahazoan'ny Tahirimbolam-panjakana tombony ihany koa.

▲ Elia Herizaka RANDRIAMANJAKONY

PP Besalampy: Efa mandeha ny panneaux solaires



Panneaux solaires miisa 12 miaraka amin'ny batteries miisa folo. Io no fotodrafitrasa nomen'ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana ny *Perception Principale* Besalampy hamahana ny olana amin'ny fahatapahan'ny herinaratra matetika any an-toerana. Ny volohan'ny volana septambra 2014 no natomboka ny fanandramana. Efa am-perinasa izany amin'izao fotoana izao ary afaka mamokatra herinaratra mandritra ny 24 ora amin'ny 24 ora.

«Nitondra voka-tsoa lehibe ho an'ny PP Besalampy ny fahazoana io fotodrafitrasa lehibe io» hoy i Anja RAMAHANDRIMANANA, *Percepteur Principal*. Afaka miisa araka ny tokony ho izy amin'izay ireo solosaina. Efa tsapa sahadry fa nihamaivana ny asa ary vita haingana sy ara-potoana. Iray andro monja aorian'ny *grands paiements* dia vita ny soratra araka ny haitoebola. Afaka mianatra sy mampitombo fahalalana manodidina ny solosaina koa ny mpiasa. Ny lehibe indrindra dia nitombo ny hasina sy ny lazan'ny Tahirimbolam-panjakana iray manontolo. Amin'ireo sampanandraharaha maro be eo anivon'ny Minisitara samihafa any an-toerana dia ny PP ihany no hany afaka mampiasa solosaina amin'izao fotoana izao.

▲ Yves RAKOTO

DOF : présentation de la nouvelle loi

L'élaboration et l'adoption de la nouvelle loi 2014-014 relative aux sociétés commerciales à participation publique ont été très difficiles. Cette loi servira de levier à la réalisation de deux des cinq défis du Trésor Public à savoir la sécurisation des fonds, des valeurs et des titres publics et le retour à l'orthodoxie financière, à la bonne gouvernance et à la transparence. C'est un instrument clé permettant au Trésor Public d'exercer ses fonctions dans un cadre légal. Cette loi tout récemment votée par l'Assemblée Nationale a été présentée par la Direction des Opérations Financières le 26 septembre 2014 à Antananarivo. L'objectif : Que les sociétés à participation financière de l'Etat comme la JIRAMA et Air Madagascar ne soient plus un fardeau pour l'Etat.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY

invité de l'économie

Gilles LE GOFF ANDRIAMIANDRA

Président du Comité de Décision de Cap-Export

«Les opportunités existent A nous de les saisir !»



L'exportation serait le salut de tout pays où la monnaie est dépréciée. Madagascar regorge de ressources. Sa balance commerciale ne doit pas être déficitaire. La Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, le Viêt Nam et les Philippines l'ont fait. Pourquoi pas nous ? Gilles LE GOFF ANDRIAMIANDRA, Président du Projet Cap Export, optimiste et fonceur partage son point de vue et incite à l'action.

Bulletin Tahiry : Parlez nous du projet Cap Export : les initiateurs, les objectifs, l'envergure du projet...

Gilles LE GOFF ANDRIAMIANDRA : Le projet Cap Export a été initié en 2006 dans le cadre de la Chambre de Commerce et de l'Industrie France-Madagascar (CCIFM). L'objectif est d'appuyer les entreprises malgaches exportatrices. La Direction Générale des Finances Publiques française et l'Agence Française de Développement (AFD) sont les bailleurs de fonds. Pour le lancement de Cap Export, ces entités ont contribué à hauteur de 500 000 euros pour un plan triennal. Ce financement est actuellement de 900 000 euros.

BT : D'où vous est venue l'idée de lancer ce projet ?

GLGA : Madagascar regorge de ressources – ressources humaines, territoriales, naturelles. Il n'est pas normal que le pays importe plus qu'il n'exporte. Notre ambition est de faire de Madagascar un NPE – Nouveau Pays Exportateur – à l'image des Tigres de l'Asie du Sud Est.

BT : En quoi consistent vos appuis ?

GLGA : Nous intervenons sur plusieurs niveaux : la formation, l'expertise - production, marketing, système de compagnonnage qui débouche souvent sur des partenariats techniques, commerciaux voire financiers – la commercialisation – marketing, emballage, mise en place d'un site web... Nous mettons un point d'orgue sur les salons internationaux. En effet, nous participons à hauteur de 50% pour le coût des stands des entreprises qui exposent dans ces salons et nous supportons la totalité des coûts des stands communs.

BT : Expliquez-nous.

GLGA : C'est la prime à l'union. La force de frappe d'un stand commun est plus conséquente : des entreprises sérieuses et fortes avec une image de marque solide. Nous incitons les entreprises à s'unir. Cela permet à nos entreprises d'être vues par les acheteurs. Généralement, les unions ont un énorme effet sur les acheteurs.

BT : Quels sont les critères d'éligibilité pour bénéficier de l'appui de Cap Export ?

GLGA : Toutes les entreprises qui veulent entrer dans le secteur de l'exportation et qui ont une certaine capacité de développement et un assez bon *background* sont éligibles. Cap Export possède une équipe opérationnelle. Un comité de 12 membres (issus du monde économique et de différents organismes) décide des propositions d'appuis rédigées par cette équipe opérationnelle.

BT : Comment faire pour bénéficier de votre appui ?

GLGA : Nous faisons de la communication par le biais de conférences de presse pour restituer les actions. Les entreprises intéressées peuvent alors nous contacter.

BT : Parlez-nous du concours intitulé «Madagascar Trophée Cap Export» que vous avez initié.

GLGA : Que l'entreprise soit la star ! L'objectif du concours est de récompenser les meilleurs exportateurs et de mettre ainsi en avant ceux qui ont eu de belles initiatives et ceux qui réussissent – même dans un contexte difficile – pour qu'ils servent de modèles. Les dossiers sont traités par un jury de 10 personnes (entrepreneur, exportateur) qui note les entreprises pour désigner les vainqueurs. Les membres du jury tiennent compte de plusieurs paramètres : le chiffre d'affaires, les marchés couverts... Les prix sont des fonds, des appuis pour que les entreprises puissent augmenter leur capacité d'exporter.

BT : Pensez-vous que Madagascar soit un pays exportateur ?

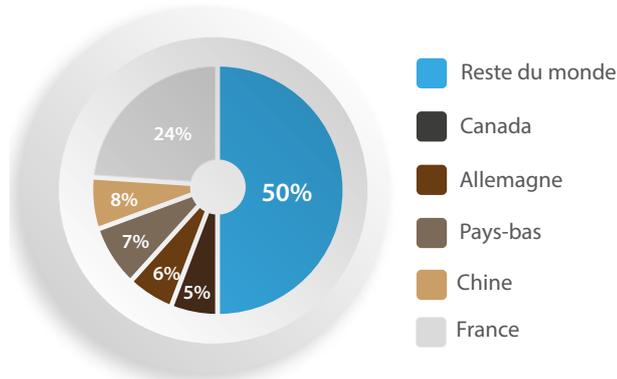
GLGA : L'on serait tenté de dire que Madagascar est un pays exportateur de produits miniers. En effet, dans les pays miniers, il est difficile pour les industries légères d'émerger. Pour le cas de Madagascar, le phénomène sera inversé parce que le pays a déjà plusieurs petites industries en place, petites industries qui se sont renforcées tant sur le marché local que sur l'exportation. Des entreprises qui ont su améliorer la qualité de leurs produits, augmenter leur productivité et percer un marché. Les produits malgaches sont bien cotés sur les marchés. Si la diversité de l'offre est essentielle, il est aussi important de savoir et de pouvoir transformer le maximum de nos ressources sur place pour créer de la valeur ajoutée. Je note que la connotation péjorative du «vita gasy» - *made in Madagascar* - a déjà disparu. Pour illustration, il y a quatre ans, une entreprise malgache qui a bénéficié de notre appui était présente au salon du cacao où tous les producteurs et acheteurs se rencontrent. Deux pays se sont vus décerner le label 100% cacao fin et notre pays a été l'un d'eux.

BT : Quels sont les produits les plus exportés ?

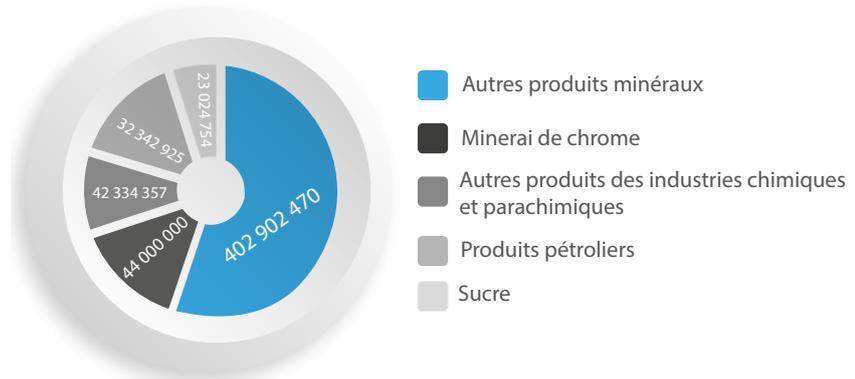
GLGA : Le textile reste très important. Malheureusement, Madagascar n'est pas un pays très compétitif pour un certain nombre de facteurs dont le transport et l'énergie. Cependant, nous avons certaines techniques non encore exploitées ailleurs, nous permettant d'avoir un certain niveau de

« La connotation
péjorative du «vita gasy»
- *made in madagascar* - a
déjà disparu »

Les premières destinations de nos produits



Les quantités annuelles exportées (en kilo)



qualité. Ce qui est tout à notre avantage. Il y a également les pierres qui partent brutes (souvent sans que nous le sachions) vers d'autres pays. Les produits agroalimentaires malgaches gagnent aussi du terrain car ils sont extrêmement compétitifs et très appréciés – haricot vert, produits de la mer, épices, cacao, vanille... Nous n'en exportons pas encore beaucoup (5 000 tonnes alors que d'autres pays sont à 300 000 tonnes) mais nos produits ont des caractères particuliers, de par leur aspect naturel.

BT : *Est-ce vrai que Madagascar exporte plus de produits bruts que transformés ?*

GLGA : C'était une réalité il y a 15 ans. L'essentiel de nos exportations était alors des produits de rente et très peu de produits manufacturés. Actuellement, la tendance s'est renversée si l'on ne considère pas les produits de la pêche et les produits miniers qui partent essentiellement bruts. Savez-vous que les deux-tiers des saphirs vendus au Bangkok viennent de Madagascar et qu'en Chine, on peut trouver des pierres de Madagascar qui coûtent moins chères que si l'on achète sur place ? C'est la pression qui réduit le taux de transformation de nos produits. Nos produits

actuellement. Il faut également que nous soyons formés pour être plus compétents : la formation est essentielle. Il n'est pas normal que l'on cherche des soudeurs étrangers pour travailler à Madagascar ! Nous sommes atteints du syndrome du «travail manuel indigne» et préférons l'enseignement général, le marketing, le management... C'est une idée fautive. Et c'est un véritable fléau car il est aberrant de devoir importer de la main d'œuvre alors que les ressources humaines sont disponibles localement. Il faut rééquilibrer cette notion fautive en valorisant les travaux manuels.

BT : *Quels sont les avantages et les faiblesses du secteur ?*

GLGA : Les opportunités ne manquent pas. L'exportation de services utilisant les nouvelles technologies, par exemple, est tout à fait possible puisque nous disposons des infrastructures nécessaires telle que la fibre optique. Plusieurs pays n'ont pas trois fournisseurs d'accès téléphoniques ! Prenons aussi l'exemple des fruits secs. La quantité de fruits frais exportés est minime

des négociations pour que nos exportateurs puissent en profiter. Pour l'heure, la plupart de nos entreprises ne savent pas comment accéder aux avantages nés des accords signés. Il y a des avantages mais il faut également voir les inconvénients.

BT : *Décrivez-nous vos actions en cours.*

GLGA : Jusqu'à présent, nous avons appuyé 650 entreprises. Actuellement, nous commençons à travailler avec les pays qui nous sont proches : l'Afrique du Sud, les Îles de l'Océan Indien, les Emirats Arabes Unis, le Qatar, l'Inde... Ces marchés où la barrière linguistique nous handicape, sont caractérisés par une forte demande de nos produits. Nous travaillons pour les développer. En collaboration avec l'ITBM (International

« Nous sommes atteints du syndrome du travail manuel indigne »

Trade Board of Madagascar) Cap Export appuie les initiatives en commun, pour permettre à nos entreprises d'être fortes à l'extérieur. Plusieurs dossiers sont en cours. Une dizaine d'entreprises travaillant dans l'agroalimentaire vont être regroupées sur un même stand financé par Cap Export dans le hall de l'épicerie fine de Madagascar.

Nous sommes également en train d'appuyer une douzaine d'entreprises travaillant dans le secteur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans différents métiers (call center, saisie, développement...). Il s'agit de les aider pour qu'elles aient une offre commune et soient à même de montrer leur force, leur savoir-faire, leur compétence et la qualité de leur offre.

Les produits qui rapportent le plus (en termes de valeur)	Valeur FOB (en Ariary)
Autres matières textiles et ouvrages en ces matières	420 207 649 291
Girofle	158 407 850 145
Autres produits minéraux	152 173 874 173
Crevettes	111 246 143 795
Produits pétroliers	98 069 929 180

de la mer ne sont pas transformés en raison du nombre très réduit des pêcheurs industriels.

BT : *Que faire ?*

GLGA : Un manque de contrôle des exportations est constaté malgré les textes déjà existants. Certains produits doivent être transformés avant d'être exportés. Les investissements sont parfois très lourds, mais des mesures doivent être prises pour que la valeur soit créée localement. Nos entreprises ne seront jamais compétitives si la matière première disponible est exportée puis réimportée à un prix plus élevé que lorsqu'elle était sur place. C'est le cas de nos pierres

par rapport à la production. Pourquoi ne pas exploiter la filière «fruits secs» ? Les marchés sont disponibles, si l'on ne parle que de Mayotte et des Comores qui sont servis par les opérateurs français. Le manque de formation est un véritable frein pour les activités. Il manque de ressources humaines directement opérationnelles à Madagascar et les coûts des formations sont aussi trop élevés.

BT : *Quid des marchés régionaux.*

GLGA : Ce sont effectivement des opportunités mais il y a un décalage entre les discours et la réalité. Il faut que les techniciens des ministères soient très précis et forts lors

▲ Ony Nandrianina RABENANTOANDRO
Voasary Ravo RAONIZAFINARIVO



apostrophe

Gestion de la trésorerie : Le Trésor Public continue sa lutte

«Le Trésor Public est le responsable des délestages» accuse la JIRAMA faute de paiements en sa faveur. «Plusieurs milliards d'Ariary sont sortis de manière injustifiée de la caisse de l'Etat - via le Trésor Public, financier de l'Etat» affirme un quotidien de la place. Le Trésor Public n'a pas une seule fois ménagé ses efforts en matière de financement de l'économie nationale même dans un contexte difficile. Il n'a jamais fui ses responsabilités et s'est même engagé dans des domaines qui, en principe, ne relèvent pas de ses compétences, pour contribuer à l'intérêt général et à la paix sociale. C'est ainsi qu'il a financé la JIRAMA, compagnie nationale d'eau et d'électricité à hauteur de 400 milliards MGA depuis 2011 bien que son rôle ne consiste pas à financer une société. Le Trésor Public ne doit pas de l'argent à la JIRAMA. Sans vouloir faire de la polémique ou semer la panique, le Trésor Public informe les citoyens que la situation actuelle de la trésorerie de l'Etat est des moins enviables.

Insuffisance des recettes et explosion des dépenses

La Loi des Finances Rectificative (LFR) adoptée au mois de juillet 2014 préconise une hausse des recettes budgétaires ramenant ainsi les recettes fiscales intérieures à recouvrer à 1 618,2 milliards MGA au lieu de 1 493,7 milliards MGA, et les recettes douanières à recouvrer à 1 365,0 milliards MGA au lieu de 1 218,7 milliards MGA jusqu'à la fin de l'année 2014. De même, une rentrée d'aides budgétaires a été anticipée et a été estimée à 258,2 milliards MGA. Cette même loi a implémenté des dépenses supplémentaires : l'apurement par le Trésor Public de tous les arriérés de l'Etat se chiffrent à 216 milliards MGA pour cette année 2014 et l'augmentation des dépenses sociales et des dépenses d'investissements. Le montant des dépenses totales au titre du budget général de l'Etat est donc ramené à 4 279,6 milliards MGA contre 3 388,4 milliards MGA dans la Loi des Finances Initiale (LFI).

Pour rappel, il a été décidé que ces dépenses supplémentaires sont cependant conditionnées par la suppression progressive des subventions octroyées à la JIRAMA et au secteur pétrolier et le retour à la vérité des

prix des produits pétroliers. Mais la réalité est tout autre : Le Trésor Public continue de payer les mêmes subventions aux compagnies pétrolières et d'octroyer des subventions à la JIRAMA respectivement de 182 milliards MGA et de 161 milliards MGA, d'ici la fin de cette année 2014.

La situation ne va pas en s'améliorant

Il a été convenu avec la JIRAMA qu'elle doit réduire son gap financier mensuel à moins de 20 milliards MGA, elle avance actuellement une hausse de sa consommation en gazoil. De même, la hausse moyenne de 76 MGA des prix du carburant enregistrée au mois de juillet a déjà été absorbée par la dépréciation de la monnaie nationale. Par ailleurs, le Trésor Public a honoré 14,26% des arriérés de l'Etat à payer, soit 30,807 milliards MGA. Il n'est plus à préciser que les créanciers de l'Etat, bénéficiaires de ces arriérés, sont constitués des loueurs de groupes électrogènes de la JIRAMA, de certaines compagnies pétrolières et d'une compagnie minière.

Pourtant, du côté des recettes, 981,7 milliards MGA de recettes fiscales intérieures et 795,2 milliards MGA de recettes douanières sont rentrées dans la caisse de l'Etat jusqu'à mi-septembre de cette année. Un montant qui représente en moyenne 65% de la prévision annuelle de la LFI et 59% de celle de la LFR. Le gap cumulé de la même période est de 269 milliards MGA. Un gap financé par le Trésor Public. A noter que la majeure partie des recettes douanières non recouvrées résulte de la suspension des Droits et Taxes à l'Importation (DTI) au profit des compagnies pétrolières et de la JIRAMA, d'un montant total de 244,3 milliards MGA jusqu'à la fin de cette année. Suspension supportée par le Trésor Public. A l'heure actuelle, aucune aide budgétaire n'a encore été décaissée.

Le Trésor Public ne veut plus être le bouc émissaire. Il use déjà de toutes ses compétences pour honorer le paiement des dépenses engagées. Mais il est de son devoir de porter à la connaissance des citoyens - à qui il est redevable - toute la vérité : le Trésor Public est à bout. Une prise de responsabilité de tous s'impose. *Forewarned is forearmed.*

▲ Zoely Narindra RAKOTONINDRAINY

Conformément à la nouvelle loi sur les sociétés à participation publique, aucune nomination par décret pris ne sera plus admise au nom de l'orthodoxie financière et dans l'intérêt de ladite société. Mais quelques membres du Conseil d'Administration de la JIRAMA viennent d'être nommés en Conseil des Ministres. Une explication s'impose.

C'est ce type de nomination qui est prévue dans les statuts actuels. L'unique mission des membres du CA ainsi désignés comprend deux volets en raison de la précarité de la situation de la société : la convocation d'une assemblée générale des actionnaires pour approuver les nouveaux statuts et dans le cadre de la revitalisation de la JIRAMA et au nom de la bonne gouvernance, la mise en oeuvre du processus de coloration du carburant utilisé.

Air Madagascar : Que tous s'engagent

Les pertes considérables enregistrées par Air Madagascar ne datent pas d'il y a cinq ans mais de quelques décennies. La situation n'a jamais été redressée si bien que la compagnie a accumulé les pertes et a continué de sombrer. Son admission, puis son maintien dans l'annexe B a empiré sa situation.

Le Trésor Public, actionnaire, a toujours apporté son soutien et s'implique davantage dans le redressement de la compagnie : une augmentation de capital en 2012 d'un montant historique de 166 915 980 000 MGA dont 96 545 452 527,32 MGA libérés en numéraire et 70 370 527 472,68 MGA à titre de consolidation de dettes fiscales (accumulées depuis le début des années 2000), une injection en compte courant et des provisions diverses s'élevant à 34 232 224 016,16 MGA et des subventions non remboursables de 2 373 818 237,71 MGA.

Toutes les parties prenantes doivent unir leur force pour sortir Air Madagascar du gouffre

Lorsque l'Union Européenne a décrété le maintien de Air Madagascar dans l'annexe B, le personnel, mû par un élan de nationalisme, a mené une grève de ses agents dont le but a été de réclamer la levée de la sanction européenne. Le moment était-il opportun, alors que la compagnie est à l'agonie ? Non seulement cette mesure ne sert pas l'image de Air Madagascar et de ses agents, mais ne fera pas sortir la compagnie de l'annexe B. Il faut retenir que cette décision, prise à la suite d'une défaillance technique, ne serait levée tant que les normes de sécurité aérienne de l'Union Européenne ne sont respectées.

Ce n'est pas une grève qui résoudra le problème. Le Trésor Public appelle le personnel d'Air Madagascar à la conscience. Le fait que les agents continuent à toucher leurs salaires et leurs avantages en nature ne signifie pas que la compagnie peut faire face à toutes ses obligations. Force est de rappeler qu'elle n'a payé ni TVA ni impôts sur les revenus. Ses dettes fiscales s'élevaient actuellement à 44 935 546 529,54 MGA. Chose inadmissible pour une société ! Evidemment, Air Madagascar n'a jamais distribué de dividendes.

La compagnie se trouve dans une zone de turbulence où clivages politiques, campagnes de dénigrement règnent en maître-mot et divisent les membres du personnel. Le temps n'est plus aux vieux débats concernant l'acquisition des avions (Airbus au lieu de Boeing). Le choix a été fait à la suite de sérieuses études de faisabilité et en fonction de la trésorerie de la compagnie. L'Etat-Puissance publique n'a pas son rôle à jouer dans la nomination de dirigeants au sein de Air Madagascar, d'autant plus que cette nomination fait naître des débats de plus en plus vifs au sein du groupe, de la presse et des réseaux sociaux, lesquels débats portent sur les aptitudes à sauver la compagnie.

Il découle de ces constats que le pire est à craindre quant à la crédibilité et à la pérennité de la compagnie. Toutefois, le Trésor Public n'entend pas baisser les bras et décide, une fois encore, de lui apporter son assistance. Ce qui est sûr, c'est que l'actionnaire seul - si l'on veut bien lui laisser jouer pleinement son rôle - ne peut redresser Air Madagascar, aussi faramineuses que soient les sommes qui y sont injectées. Une prise de conscience de l'ensemble du personnel est nécessaire et chacun doit faire preuve d'une solidarité et d'un nationalisme pour que les efforts de redressement initiés par l'Etat ne soient pas vains.

Bref, la compagnie a besoin d'une équipe dirigeante plus que compétente, composée de spécialistes du secteur et de financiers chevronnés.

▲ Mbolatiana RAMAMONJISOA

Le Trésor Public : Pour le redressement de la KRAOMA

Le Trésor Public est le gestionnaire du portefeuille de l'Etat. A lui de faire fructifier les participations financières de l'Etat.

Le Trésor Public est le représentant de l'Etat actionnaire, donc, il s'attend à des dividendes.

Dans le cadre de ses deux statuts du Trésor Public vis-à-vis de la KRAOMA, ce n'est pas lui, qui rechercherait la défaite de sa société comme le prétendent certaines personnes.

Que la KRAOMA ait été victime d'une mauvaise gestion n'est plus un secret pour personne. Mais faut-il encore rappeler les actions déjà entreprises par le Trésor Public pour essayer de redresser la situation de la société ? Depuis 2009, il a réclamé la mise en place d'un Conseil d'Administration (CA) pour statuer sur les comptes des exercices 2009-2010 (cf TAHIRY N°17, p7). En 2012, à la demande de l'actionnaire, une Assemblée Générale s'est tenue afin de nommer le Directeur Général par intérim et de procéder à l'examen des comptes. Un audit de gestion a de nouveau été initié en 2013, ce qui a ressorti des dysfonctionnements importants dans sa gestion (cf TAHIRY N°34, p14). Entraves et persécutions diverses n'ont pas empêché le Trésor Public de

continuer sa lutte et finalement, les efforts ont été récompensés par la mise en place du Conseil d'Administration (CA) en juillet 2014 (cf TAHIRY N°45, p12). A noter qu'un CA fantôme gérait les commandes à un certain moment, ce qui profitait à des personnes sans scrupules, raison qui a d'ailleurs ajournée la mise en place d'un véritable CA. Le Trésor Public en est même venu à adopter une mesure d'interdiction d'exploitation à un moment donné. Cependant, suite à l'absorption de la trésorerie par les dépenses de fonctionnement courant, et à la demande des dirigeants, celui-ci a été contraint de lever cette sanction sous la condition qu'ils présentent au préalable au Trésor Public, trois offres d'achat avant toute transaction. Le Trésor Public espère être arrivé au bout de son combat. Maintenant le nouveau CA est en place.

Que la société retrouve sa vitesse de croisière d'antan, tel est l'objectif de l'actionnaire ! Dire qu'il est à la source de la déroute de la société n'est que calomnie de gens ayant perdu à jamais leur vache à lait. Aujourd'hui, la gestion de la KRAOMA est normalisée et les activités sont relancées. Les chiffres révéleront la réalité. *Wait and see.*

▲ Ony Nandrianina RABENANTOANDRO

Gestion de la SIRANALA : le Trésor Public bafoué dans ses attributions

Que se passe-t-il au sein de la SIRANALA ? Une question que le Trésor Public pose suite aux récents événements liés à la société.

Une nomination du Directeur Général par décret pris en Conseil des Ministres : un acte illégal qui va à l'encontre de la Loi N°2003-036 du 30 janvier 2004 qui stipule que la nomination du Directeur Général des sociétés anonymes se fait par le Conseil d'Administration. Une tentative de plusieurs entités de répartir une partie des parts sociales de la société détenues par l'Etat sans informer ni inclure le Trésor Public dans le processus : un acte qui peut porter préjudice à la société.

Il est à rappeler que le Trésor Public est la seule entité autorisée à garder et à manier les fonds, les titres et les valeurs publics. Il y engage sa responsabilité personnelle et pécuniaire. Il est par conséquent légitime qu'il manifeste son indignation face à de tels agissements, d'autant plus que les agissements en question vont à l'encontre des réformes qu'il a initiées depuis plus de cinq ans déjà.

En effet, le Trésor Public a toujours prôné une dissociation nette entre «Etat puissance publique», régulateur, et «Etat actionnaire», investisseur. Ce principe constitue la

condition *sine qua non* de la réussite des entreprises à participation de l'Etat, et son non respect est à l'origine de la disparition de plus d'une centaine d'entreprises d'Etat.

Le Trésor Public ne se lassera pas de dénoncer les mauvaises pratiques, les pratiques illégales et les ingérences intempestives de l'Etat puissance publique au sein des sociétés à participation de l'Etat. Il n'est pas étonnant que la SIRANALA qui n'est qu'une société de patrimoine, dont le chiffre d'affaires n'est uniquement composé que de loyers soit en perpétuel déficit (-3,057 milliards MGA en 2011, - 5,608 milliards MGA en 2012 et -2,087 milliards MGA en 2013). D'ailleurs le Trésor Public s'inquiète de l'attitude de certains responsables qui ont induit en erreur le Conseil des Ministres dans cette nomination du Directeur Général, d'autant plus que l'Etat Malgache n'est pas l'unique actionnaire de la société. Pourquoi donc bafouer le droit des autres actionnaires? Heureusement, la Loi N°2014-014 du 04 septembre 2014 relative aux sociétés commerciales à participation publique, promulguée et en attente de publication permettra de limiter ces dérives.

▲ Landy ANDRIAMIALIZAFY

actualités

Relations avec les bailleurs de fonds: La balle est dans notre camp



Les Assemblées Annuelles des Institutions de Bretton Woods du 9 au 12 Octobre dernier, à Washington, DC, ont été l'occasion pour la Délégation malgache - composée de techniciens des Ministère des Finances et du Budget ainsi que de l'Economie et de la Planification - pour tenir des réunions de travail avec différentes institutions financières, parmi lesquelles nos deux principaux partenaires techniques et financiers, à savoir le FMI et la Banque Mondiale.

Des avancées notables du Dossier Madagascar ont été constatées à l'issue de ces différentes réunions.

L'instruction de l'aide budgétaire de la Banque Mondiale est en bonne voie, ont assuré le *Country Director* en charge de Madagascar - M. Mark Lundell - et son équipe, et le décaissement de la première tranche pourra être effectif avant la fin de l'année. Par ailleurs, un Accord portant Avances de Préparation du PAGOSE (Projet d'Amélioration de la Gouvernance et des Opérations dans le Secteur de l'Electricité) a été conclu entre les deux parties. La somme de 1,33 million USD sera ainsi allouée en vue notamment (i) de la préparation d'un Plan de développement à un moindre coût du Secteur de l'Electricité; (ii) du développement d'un *business plan* triennal de la JIRAMA se focalisant sur l'amélioration de l'efficacité, la transparence et les performances de la société dans les domaines-clés de ses opérations; (iii) du développement d'une stratégie et d'un plan d'actions en vue de l'augmentation de l'accès à l'électricité sur le territoire national; (iv) de la révision du statut juridique de la JIRAMA et des contrats avec les fournisseurs indépendants d'énergie; et (v) du financement de différentes études, entre autres, celles portant sur le tarif et sur des aspects sociaux et environnementaux.

En ce qui concerne les relations avec le FMI, M. Min Zhu, Directeur Général Adjoint de l'institution, a assuré de la volonté de cette dernière à continuer à appuyer Madagascar dans le cadre de son programme de développement. En outre, le Département des Finances Publiques du FMI a répondu favorablement aux requêtes d'assistance technique (AT) formulées par la partie malgache et va ainsi programmer différentes missions d'AT dans le domaine de la gestion des finances publiques et l'examen du système fiscal malgache dans les mois qui viennent.

Malgré les financements promis pour l'appuyer, Madagascar doit manifester sa réelle volonté de développement par la réalisation des différentes conditionnalités qui ont été imposées notamment par la prise de mesures pour stopper les «hémorragies» de subventions dans leurs formes actuelles (JIRAMA, compagnies pétrolières...), et pour améliorer le recouvrement des recettes fiscales qui accusent constamment un GAP. Pour le cas de la JIRAMA, une réforme structurelle doit être envisagée avant toute chose, cela doit commencer par la tenue d'une assemblée générale des actionnaires, l'approbation des rapports financiers et rapports d'activités par le Trésor Public qui est l'actionnaire et la normalisation du statut juridique de la JIRAMA.

Bref, nos principaux partenaires - le FMI et la Banque Mondiale - ont confirmé leur volonté de soutenir le pays, à charge par contre pour les autorités malgaches d'y mettre des leurs en donnant les signaux forts que ces partenaires attendent. La balle est dans notre camp !

▲ Haingotiana RAJEMISA

Reportage

▲ Pages réalisées par Rivolala RANDRIANARIFIDY

Emirats Arabes Unis: Les clés d'une réussite économique



En un quart de siècle, les Emirats Arabes Unis ont su s'adapter à leur milieu naturel et adapter ce dernier pour favoriser le développement. 1,26 milliard de litres d'eau de mer sont dessalés chaque jour à Dubaï pour alimenter sa folle croissance économique dans son environnement aride. Un litre d'essence coûte 0,47 USD (15 Septembre 2014), la moyenne mondiale est de 1,3 USD.

POLITIQUEMENT STABLE...

Depuis la création de la fédération en 1971, les sept émirats (Abu Dhabi, Dubaï, Charjah, Oumm al-Qaïwain, Ajman, Fujairah et Ras al-Khaïmah) qui forment les Emirats Arabes Unis se sont forgés leur propre identité nationale, grâce à la consolidation de leur statut fédéral. Afin de mieux répondre aux défis du développement et à l'aide d'une Administration plus efficace, la structure gouvernementale a été réformée. Ce processus a été dirigé au niveau fédéral par le cheikh Khalifa bin Zayed Al-Nahyan d'Abu Dhabi, actuel Président du pays, et par le souverain de Dubaï qui est Vice-Président et Premier Ministre du pays, le cheikh Mohammed bin Rashid Al-Maktoum.



L'héritage, la tradition, le gigantisme et le caractère novateur attirent le regard du monde entier vers les Emirats Arabes Unis

...A L'ECART DES MOUVEMENTS DE CONTESTATION

Situés dans une zone géostratégique clé, les Emirats Arabes Unis cherchent à maintenir un équilibre diplomatique entre leur appartenance au monde arabe et leur alliance avec les pays occidentaux, notamment avec les Etats-Unis. Considérés comme un refuge à la suite des troubles politiques dans la région depuis le début de l'année 2011, la Fédération essaie de rester à l'écart des mouvements de contestation que connaissent d'autres pays arabes.

UNE ECONOMIE SAINE...

Avec une importante réserve en pétrole, les Emirats Arabes Unis constituent un Etat prospère. Son PIB par habitant, de l'ordre de 39 060 USD, est l'un des plus élevés au monde.

Dubaï en particulier se distingue par son dynamisme économique et commercial (30,84% du PIB de l'Etat fédéral) et par son rôle de plate-forme de services au niveau régional. Les émirats du nord, plus «pauvres», tentent, dans une certaine mesure de s'en inspirer.

Le pays est caractérisé par une économie des plus innovantes et des plus libérales au monde. Il est aussi un des plus grands marchés des Etats-Unis. La valeur totale de leurs importations en provenance du pays de l'Oncle Sam est de plus de 14,4 milliards USD (2014). Le secteur bancaire est bien capitalisé, profitable et liquide, bref, est bien au service de l'économie. Au lendemain de la crise internationale de 2008, le secteur est à même de soutenir l'économie par le biais d'octroi de crédit – notamment immobilier – et le taux de créances douteuses a diminué. De ce fait, la Banque Centrale de l'Etat fédéral a renforcé la réglementation et a imposé depuis 2013 des limitations à l'exposition du système bancaire aux entités publiques et au secteur immobilier, tout en continuant de mener une politique monétaire relativement accommodante dans le cadre de l'ancrage de la monnaie locale, le dirham au dollar américain.



ANNEES 90

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

Part de l'Etat	2011	2012	2013	2014 (prévisions)
Croissance PIB (%)	3,9	4,4	4,3	4,0
Inflation (moyenne annuelle)	1,0	0,7	1,1	2,5
Solde budgétaire / PIB (%)	11,0	13,0	10,0	9,0
Solde courant / PIB (%)	14,0	17,0	15,0	13,0
Dettes publiques / PIB (%)	31,4	33,2	32,1	31,3

(Source: Etudes économiques COFACE France)

... QUI PRÉVOIT DÉJÀ L'« APRÈS PÉTROLE »

Actuellement, l'exportation du pétrole ne représente déjà plus que 5% du PIB du pays, le reste étant assuré par les rentrées fiscales des entreprises grâce à la *Jebel Ali Free Zone* à Dubaï. « L'après pétrole » est un défi sans précédent pour les Emirats Arabes Unis. Un processus de diversification des activités est déjà engagé et va leur permettre de ne plus dépendre entièrement du pétrole. Dubaï, capitale économique du pays, s'est tournée depuis quelques années vers de nouvelles ressources telles que les ports francs, les nouvelles technologies et surtout le tourisme de luxe. Cet émirat ambitionne d'ailleurs de devenir le premier centre mondial de ce type de tourisme et d'en être la première destination d'ici quelques années. Il sera l'hôte de l'Exposition Universelle de 2020.



La tour Burj Al Arab, abritant un hôtel 7 étoiles, fleuron de l'industrie touristique de luxe

POINTS FORTS

- Diversification de l'économie activement engagée
- Poids de l'émirat d'Abu Dhabi, détenant 90% des larges réserves d'hydrocarbures des Émirats Arabes Unis
- Importance croissante de Dubaï dans les services (centre d'affaires régional)
- Assise financière, le Fonds souverain d'Abu Dhabi (ADIA) ayant l'un des plus importants patrimoines au monde
- Stabilité politique dans la Fédération, présidée par le cheikh Khalifa bin Zayed Al-Nahyan d'Abu Dhabi



Jebel Ali Free Zone, septième port mondial

POINTS FAIBLES

- Economies hétérogènes, toujours dépendantes des revenus d'hydrocarbures d'Abu Dhabi
- Endettement extérieur élevé des entreprises parapubliques de Dubaï
- Opacité des entités parapubliques et des entreprises
- Problème d'équilibre démographique, en raison de l'importance de la population étrangère
- Incertitudes géopolitiques régionales



Cheikh Mohammed bin Rashid Al-Maktoum

Cheikh Khalifa bin Zayed Al-Nahyan

2014



Sosialy

▲ Yves RAKOTO



Ireo nisotro ronono

Mankasitraka sy misaotra azy mianadahy noho ny asa vitany ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana ary mitsodrano azy ireo.

RALAHANDISA Yovolonde Saphie

TG Toamasina, 34 taona niasana



Ny 02 Mai 1980 izy no niasa voalohany tao amin'ny PP Ambohimananina ary tamin'ny taona 1982 izy no nanomboka niasa teto amin'ny TG Toamasina.

Maro ireo asa efa nosahaniny fa ny fitazonana *Recettes non fiscales* sy ny *classe 7* no asa niandraiketany farany. Tsy nampaninona azy mihitsy ny mijanona miasa aorian'ny ora fiasana mba hahavitana ny asany antsakany sy andavany. Niezaka ny nifehy ny asa rehetra teto amin'ny Tahirimbolam-panjakana izy ary tiany ny nifanakalo hevitra amin'ny lehibeny amin'ny fomba entina manatsara ny fomba fiasa. Tratra ny aretina anefa izy ka voatery nandeha hisotro ronono alohan'ny fotoana. Isan'ny olona mavitrika teo amin'ny asa sosialy Ramatoa RALAHANDISA. Mampalahelo azy ny fisian'ireo mpiara-miasa taminy izay nodimandry am-perin'asa. Isan'ny efa ela niasana izy ka tena tsapany ary mahafinaritra azy indrindra ny fivoarana lehibe nisy teto anivon'ny *Trésor*. «Mazotoa ary mitandrema satria saro-pady ny asa. Tsy ananan-kavana ny asa, aza matoky na iza na iza. Fehezo tsara ny asa ary araho tsikitsiky sy fitiavana hatrany.»

Fulgence Joseph JOSOA

PP Antanambao Manampotsy, 30 taona niasana



Nanomboka tamin'ny volana septambra 1984 no niasa tato amin'ny Tahirimbolam-panjakana i Fulgence Joseph JOSOA ka tao amin'ny PP Antanambao Manampotsy no niasany. Tsy niala tao mihitsy izy hatramin'izao fotoana andehanany misotro ronono izao. Ilay «tanora lalandava», izany no toetra ahatsiarovan'ny mpiara-miasa azy. Mpitia sady mpanao fanatanjahantena fatratra izy. Ary izany fahavitrihany amin'ny baolina kitra izany no

hita taratra ihany koa teo amin'ny asany : mavitrika izy sady tsy tara mihitsy. Izy koa ilay antsoin'ny maro hoe «mpitadidy» noho izy mahatadidy haingana izay rehetra anontaniana azy momban'ny asa, eny fa na toe-javatra nitranga am-polo taonany lasa aza. Ny hafany ho an'ny mpiara-miasa rehetra dia hoe «Ny fahavitana tsara izay rehetra ankinina aminao anio no antoka hisorohana ny mety ho olana amin'ny asanao rahampitso».

Ireo nahazo tokantrano

Faly miarahaba ireto mpiasa nahaorina tokantrano ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana malagasy.



Henintsoa & Ulrich



Fijery roa, loko roa, fo roa no nitambatra ho fijery iray, loko iray, fo iray tao amin'ny fiangonana FJKM Tranovato Faravohitra ny sabotsy 30 Aogositra 2014. Nampakarin'i Danny Ulrich FOURNIER ho vadiny tamin'io andro malaza io i Lalaina Henintsoa RAZAFIMANANDRAIBE (miasa ao amin'ny SAF).

Ho tokantrano sambatra anie ny azy roa ary ho mandrakizay tokoa ny fifaliana sy ny fitiavana nifaneken'ny an-tsitra-po teny ambony alitara.

iAko sy Tiavina



«Ankehitriny dia taolana avy amin'ny taolako sy nofo avy amin'ny nofoko ity ; inty dia hatao hoe vehivavy satria lehilahy no nanalana azy» Gen 2, 23. I Sylviane RANAIVONTIAVINA notaolana avy amin'ny taolana synofa avy amin'ny nofon'i iAko Manantsoa RANDRIANARIVELO (isan'ireo mpanome endrika ny Gazety TAHIRY sy ny mpandray mitahiry fifampitam-baovao – *supports de communication* – ary ny tranonkalan'ny Tahirimbolam-panjakana, no sady mpaka sary). Tao amin'ny Fiangonana FJKM Avaratr'Andohalo, teo anatrehan'Andriamanitra sy ny fiangonana no nifaneken'izy ireo fa ho mpivady mandrakizay izy 27 septambra 2014. Fifaliana sy fifankatiavana hatrany no rarina ho an'ny tokantranon'iAko sy i Tiavina.

Ireo tera-bao



Tendry Haingo Aurélie RAMAROSATA

Teraka tetsy amin'ny *Clinique NOAH* Ankorondrano, ny 04 septambra 2014 i Tendry Haingo



Aurélie RAMAROSATA. Nilanja 3,500 kg, ary nirefy 51 cm izy teo am-pahaterahana. Zanakao voalohan'i Aurelys Haingoniaina RAHARINELINA sy Henintsoa RAMORASATA (*Inspecteur du Trésor* ao amin'ny TMA) i Tendry. Heniky ny hafaliana tokoa ireto ray aman-dreniny satria to ny faniriany.

Hanta Soatiana Maëlie ANDRIANARISON

Diboky ny hafaliana i Harimeva RAHARINDRANTO (miasa ao amin'ny



DCP) sy i Tahiry Mandaniaina ANDRIANARISON raha nahazo an'i Hanta Soatiana Maëlie ANDRIANARISON ny 06 septambra 2014, menaky ny ain'izy ireo voalohany. Salama tsara ny zazavavikely (52cm, 3,360kg), teraka tao amin'ny *Pavillon Sainte Fleur*. Marina fa atao veloma ny torimaso mamy noho ny fitaizana, nefa arahabaina kosa ny «soa tiana», fanomezana sy fahasoavana avy amin'Andriamanitra.

Ryan ROBINSON RAMAMONJISOA

Ho tsara karakara tokoa raha i Ryan ROBINSON RAMAMONJISOA, z a n a k ' i



Hantalalaina RAMAMONJISOA (miasa ao amin'ny DBIFA) sy i Jaona Nirina ROBINSON. Zaza faharoa mantsy izy, teraka tao amin'ny *Pavillon Sainte Fleur* Ampefiloha ny 2 septambra 2014. Efa niandry azy ny zokiny izay finaritra tokoa milalao sy mikarakara azy. Diboky ny hafaliana ihany koa ny ray aman-dreny.



**Professeur RAOELINA ANDRIAMBOLOLONA,
Directeur Général
de l'Institut National des Sciences et Techniques
Nucléaires (INSTN)**

«Aucune politique énergétique n'a jamais existé à Madagascar alors que c'est indispensable pour développer un pays»



Bulletin TAHIRY :
A votre avis,
une politique
énergétique est-elle
nécessaire?

Pr RAOELINA ANDRIAMBOLOLONA : L'énergie est essentielle à la vie. Résoudre les problèmes énergétiques est un devoir de tout citoyen. Une planification énergétique à court, à moyen et à long terme qui tient compte de l'évolution de la science et de la technologie est nécessaire. La politique énergétique à long terme, adaptée au contexte économique suivie et appliquée par les gouvernements qui se succèdent est une condition du développement économique.

BT : Quel type d'énergie correspond à nos besoins ?

Pr RA : Il faut d'abord connaître l'utilisation de l'énergie. Si ce n'est que pour l'éclairage et le chauffage, l'énergie solaire nous suffit largement. Mais si notre pays s'engage dans la voie de l'industrialisation, nous avons besoin d'une grande quantité d'énergie en un point donné, (énergie «concentrée»), une autre alternative s'impose car l'énergie solaire ou éolienne ne suffira pas pour alimenter un centre ou un complexe industriel. Nous devons alors envisager l'utilisation de l'énergie nucléaire, seule technologie disponible actuellement. Malheureusement, le nucléaire est vu d'un mauvais œil par une frange de l'opinion car toujours associé à des causes militaires, notamment aux armements nucléaires.

BT : En effet. Et quid des risques. L'on n'a pas encore oublié le cas de Tchernobyl ou de Fukushima

Pr RA : Afin d'éviter les catastrophes, les normes de sécurité sont très rigoureuses et doivent être respectées. Plus la taille de la centrale est grande, plus les risques sont élevés. Actuellement, la construction de «small sized reactors» et «middle sized reactors» se développe. Ces types de réacteurs peuvent fournir de l'énergie pour une localité comme l'agglomération d'Antananarivo. Certes les risques existent toujours, mais ils peuvent être maîtrisés.

BT : Le choix du «small sized reactor» est-il une opportunité pour résoudre le problème chronique du secteur énergétique à Madagascar ?

Pr RA : La possibilité d'installation d'un tel réacteur dépend de plusieurs facteurs. L'adhésion de tout le monde est essentielle. Toutefois, l'opinion reste divisée quant au recours à l'énergie nucléaire. Il faut en identifier la cause. Incompréhension ? Peur et doutes ? Des campagnes de sensibilisation et d'explications sont nécessaires pour trouver des points de convergence. Il faut également surmonter les divergences politiques. Enfin, il faut savoir évaluer nos besoins en énergie.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY



Henri RARIVOARISON
Réalisateur Adjoint
de Classe Exceptionnelle, 4ème Echelon,
Comptable du Trésor, 36 taona niasana

Dingana maro no nahabe voa ny asa aman-draharaha

Comptable Stagiaire du Trésor aho raha vao niditra niasa tao amin'ny Trésorerie Principale Ambositra ny 31 martsa 1978. Saika nandalovako daholo ireo sokajin'asa misy eto anivon'ny Tahirimbolam-panjakana afa-tsy ny fitazonana ny *Grand-Livre*. 25 taona aho no tao amin'ny TG Ambositra (31 martsa 1978- mey 2003). Nahazo famindran-toerana tao amin'ny *Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification* (DBIV) tamin'ny volana mey 2003 ary niasa tao hatramin'ny volana jolay 2008. Taorian'ny fifaninanana nifantenana *Agents Comptables des Postes Diplomatiques et Consulaires* (ACPDC), dia anisan'ny voaray tamin'izany aho ka niasa tao amin'ny Masoivohontsika tany Rome (Italie) ny volana aogositra 2008. Namarana ny asako tao aho ny 20 aogositra 2014 izay daty nandehanako nisotro ronono.

Tsy mitovy fomba fijery

Asa sarotra sy saropady ary mitaky fahaizamanao sy finiavana ary fitiavana ny asa sahanin'ny Tahirimbolam-panjakana. Ankoatra izany dia ilaina ny mahafehy ireo lalàna sy torolalana ary toromarika maro mba hahafahana manatanteraka ny asa araka ny tokony ho izy. Maro ny zavatra nosedraina nandritra ny fotoam-piasako na teto an-tanindrazana na tany an-dafin'ny riaka. Nisy foana ny olana kanefa rehefa napetraka sy nifampiresahana tamin'ny tompondraikitra dia voavaha hatrany izany. Ny fiaraha-miantan'ny rehetra no mampahomby ny asa.

Nanahirana indraindray ny fiaraha-miasa tao amin'ny Masoivohontsika tao Italie. Tsy mitovy mantsy ny fomba fijery eo amin'ny fanatanterahana ny fandaniana eny fa na dia efa nampahafantarina mialoha aza ny tsy tokony hifangaroan'ny andraikitra ny tsirairay. Ny tenako nanaraka arabakiteny ny toro-lalana sy ny toro-marika, ny sasany kosa mampihatra ny zava-misy eo amin'ilay firenena misy ny Masoivoho.

Soa ny nahavita izay 36 taona izay. Mirary soa ho antsika am-perinasa hahavita antsakany sy andavany ny andraikitra.

▲ Andry RAKOTOARIMANANA

actualités

Fifaninanana ara-panatanjahantena : Tsy tongatonga ho azy ny fahombiazana



Ny mba hisian'ny firaisan-tsaina sy ny firaisankina ary indrindra ny fahombiazana – amin'ny lafiny fiaraha-miasa sy fiaraha-monina aty ampiasana ary indrindra indrindra amin'ny lafiny asa – no antom-pisian'ireo fanamby dimy napetraky ny foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana. Efa azo tsapain-tanana ny vokatra ny firaikefan'ny mpiaramiasa (*adhésion*) amin'ireo fanamby

dimy ireo. Isan'izany ny eo amin'ny fifaninanana ara-panatanjahantena. Tsy tongatonga fotsiny ny fahombiazana na eo aza ny fanazaran-tena mafy. Antoky ny fahombiazana ny firaisan-tsaina.

Fanamby fahatelo ny fanatsarana ny tontolon'ny asa. Mamaly io fanamby io ny fanatanjahantena izay mampitombo ny riadriaka sy ny firaisankina. Izany no antom-pisian'ireo ekipa maromaro

eto amin'ny Tahirimbolam-panjakana : *Foot-ball, Basket-ball, Volley-ball*, tsipy kanety be, pingipongy...). Rehefa misy ny fifaninanana dia maty paika avokoa ny fanamby sy ny tanjona ary ny paikady. Tsy manala ny saina mahitsy (*esprit sportif*) izany. Samy manome izay tsara indrindra ao aminy ny mpilalao.

Mazava ny vokatra. Raha ny ASOIMI Analamanga farany teo dia nobatain'ny Tahirimbolam-panjakana avokoa ny amboara satria tompon-daka hatrany izy teo amin'ny lalao baolina kitra, ny *basket-ball* ary *volley ball*. Anisan'ny zandriny indrindra ny ekipantsika (*basket-ball* sy *volley ball*) satria vao tsy ela no niforonany kanefa dia nitondra avo ny voninahitry ny Tahirimbolam-panjakana sahadry. Tsootra ny fanazavana: ny fiaraha-mientana...

▲ Yves RAKOTO

Bien-être

Travail, rythme, stress... autant de choses qui nous fatiguent au quotidien après une dure journée. Quelques astuces, conseils pratiques pour nous détendre, retrouver la forme, la force et la bonne mine pour faire face au jour suivant.

Soulager les jambes lourdes : surélevez les jambes durant une dizaine de minutes au moins pour faciliter la circulation sanguine. A la fin de votre douche, passer les jambes sous l'eau froide qui redynamisera les veines, favorisera la circulation du sang et raffermira les tissus.

Pour trouver facilement le sommeil, faites-vous une tisane relaxante : Portez à ébullition 3 poignées de fleur de camomille dans une casserole d'eau. Laissez 30mn et retirez les fleurs. Ajoutez 7 cuillères à soupe de bicarbonate de soude alimentaire. Si vous préférez la verveine, prenez 10 feuilles de verveines et jetez les dans un litre d'eau bouillante.

Pour se relaxer au maximum : Prenez un bon bain chaud. Ajoutez un verre de bicarbonate de soude à l'eau de votre

bain. Attendez la dissolution totale avant d'entrer dans votre baignoire ! Détente assurée !



Pour dissiper stress et mauvaise humeur : Mangez des bananes. Riche en magnésium et contenant de la sérotonine, ce fruit agit beaucoup sur l'humeur. En effet, un manque de magnésium ou de sérotonine peut engendrer du stress et de l'anxiété.

Elle est donc conseillée pour les personnes fatiguées, stressées et à mauvaise humeur.



Pour se détendre : Mangez du chocolat noir. Faites vous plaisir en mangeant du chocolat noir, il émoussera vos papilles et vous offrira un bon moment de détente.

Seulement quelques carrés par jour, pas une tablette entière !

▲ Recueilli par Ony Nandrianina RABENANTOANDRO

ndlr : Des tisanes à base de tilleul, de citronnelle, de verveine, ou de camomille : des feuilles qui ont des vertus relaxantes sont disponibles directement dans les grandes surfaces si l'on n'a pas le temps d'en préparer.

SUDOKU

N° 42

		1	7				2	
9		7	6			3		
				1				9
7					5		6	
		8				2		
					2			
							4	
8				3				5
	5		1	4				8

VALIN'NY N° 41

7	3	9	6	8	2	1	4	5
2	8	5	3	1	4	9	6	7
4	6	1	5	7	9	3	8	2
6	9	2	7	5	8	4	3	1
3	4	7	1	2	6	5	9	8
5	1	8	4	9	3	7	2	6
9	7	6	2	4	1	8	5	3
1	2	4	8	3	5	6	7	9
8	5	3	9	6	7	2	1	4

tahiry an-tsary trésor public



1 Notokanana ny trano vaovaon'ny Perception Principale Midongy Atsimo

2 Toy izao ny lalana raha ho any Midongy Atsimo

3 Eto amin'ity tany ity no hanorenana trano hiasan'ireo mpiasan'ny Tahirimbolam-panjakana any Vangaindrano (ao anaty boribory)

4, 5, 6 Fifaninanana ara-panatanjahantena, ASOIMI tany Toamasina



TAHIRY

**Bulletin mensuel d'information et de liaison
de la Direction Générale du Trésor**

Adresse

Porte 311, Ministère des Finances et du Budget
Antaninarenina, 101 Antananarivo

E-mail : bulletintahiry@gmail.com

Tél. : 22 276 14

Site Web : www.tresorpublic.mg

Imprimé en 1400 exemplaires